



## DÉLIBÉRATION N° 100/2025

### Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

### OBJET : FINANCES Budget Communal – Décision Modificative n° 1

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21 novembre 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCIILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Étaient représentés :

M. Julien PIEDPREMIER par M. Halim YALCIN.  
M. Eric AGBESSI par Mme Murielle VILLEDIEU.  
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.  
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT.

Était absente : Mme Véronique CHARTIER.

M. Emmanuel DENIS est désigné secrétaire de séance.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le Budget Primitif pour l'année 2025 ayant été adopté le 27 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'évènements postérieurs au vote de ce dernier.

Ainsi, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, par 24 voix « pour » et 2 « abstentions » :

- **DÉCIDE** de procéder aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2025, sur le Budget Principal comme suit :

Fonctionnement - Dépenses				
Section	Chapitre	Article	Libellé	
FONCT.	011	60 612	Energie - Electricité	100 000 €
FONCT.	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	850 €
FONCT.	023	023	Virement à la section d'investissement	- 100 850 €
Investissement - Dépenses				
INVEST.	23	2313	Constructions	- 100 850 €
Investissement - Recettes				
INVEST.	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 100 850 €

Certifié exécutoire  
Reçu en sous-préfecture  
le : *04.12.2025*  
Publié ou notifié  
le : *11-12-2025*  
Le Maire,  
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Laurent THEVENOT

